



PROGRAMME DE FORMATION

AIPR-autorisation intervention a proximite des reseaux

PUBLIC VISÉ

profil « **opérateur** » intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents

encadrant : salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux). Pour tout chantier de travaux, au moins un salarié de l'exécutant de travaux doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR « encadrant »

concepteur : salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux. Pour tout projet de travaux, au moins un salarié du maître d'ouvrage ou de l'organisme intervenant pour son compte, doit être identifiable comme titulaire d'une AIPR « concepteur ». En outre, pour tout prestataire en localisation des réseaux ou en récolement de réseaux neufs voulant être certifié, au moins une personne doit être titulaire d'une AIPR « concepteur

PRÉ REQUIS Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales maîtriser les 4 opérations de bases Maîtriser le français (oral et écrit)

Expérience professionnelle requise: NON

DURÉE

Durée de 2 à 5 jours selon niveau et catégories choisies

TARIF

Tarif selon durée et catégories choisies disponibles sur simple demande

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

- Inscription préalable au minimum 48h (pour les entreprises, 15 jours pour les particuliers) avant le début du stage par retour de convention ou contrat signé

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter(4)

MODALITÉ D'ORGANISATION

Formation en groupe de 2 à 14 personnes
En présentiel, parcours individualisé selon niveau,

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Livret stagiaire individuel
- 1 salle de formation équipée
Vidéoprojecteur, PC, paperboard

RÉFÉRENCES

Nous nous tenons à disposition des personnes en situation de handicap pour étudier les possibilités de mise en œuvre de la formation au regard de leur(s) restriction(s) et, le cas échéant les orienter vers les structures adéquates

INTITULÉ :

Formation AIPR AUTORISATION INTERVENTION A PROXIMITE NDES RESEAUX

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES:

Citer la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux.
Manipuler le Guide technique Travaux.
Identifier les risques métier.
Adapter les méthodes de travail.
Préparer et obtenir l'examen IPR encadrant ou concepteur.

L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les travaux :

- La réglementation DT – DICT – Principaux points de repères ;
- La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux) – Évaluation ;
- Définitions et glossaire ;
- Les différents acteurs de la réforme DT – DICT ;
- Les types de réseaux concernés (DT – DICT) – Les cas de dispense ;
- Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT – DTDICT conjointes) – Évaluation ;
- L'exécution des travaux ;
- Le marquage-piquetage ;
- Cas particulier des travaux urgents – « ATU » ;
- Application du « guide technique » ;
- La reconnaissance sur le terrain ;
- En cas de dommage, d'arrêt de chantier...
- **SUIVI - ÉVALUATIONS :**

- Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation en cas de réussite aux examens. - Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation - Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Partie théorique : Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard. **Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz**

Un QR code sera remis afin d'accéder au livret de formation en couleur à chaque stagiaire en fin de formation

Partie pratique :

Entraînement au QCM.

INTERVENANTS

Profil type (CV détaillés sur simple demande) : Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

⑨ Titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.)

- ⑨ Examinateurs certifiés Formateur expert en AIPR.

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs sont régulièrement, formés,